

FICHE DE NOTATION EIFFEL MASTER 2012
Collège « Sciences de l'ingénieur »

Recommandation générale :

L'attention de l'établissement présentant le dossier du candidat est attirée sur la nécessité d'explicitier chaque réponse de la façon la plus précise possible, sans se contenter de cocher les cases correspondant aux questions posées. Un établissement qui le souhaiterait a la possibilité de transmettre pour information son éventuel classement des candidats qu'il présente.

A. POLITIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT (15 points)	
<p style="text-align: center;">Type de formation et de diplôme visés</p> <p>Les formations suivantes seront favorisées (par ordre décroissant de préférence) : <i>(i)</i> formation d'ingénieur complète en 3 ans (cycle ingénieur) ou en 2 ans ; <i>(ii)</i> formation menant au Diplôme National de Master (2 ans) ; <i>(iii)</i> formation d'ingénieur de spécialisation (1 an) ou Master 2 (1 an) ; <i>(iv)</i> diplômes propres aux établissements</p>	sur 4 points
<p style="text-align: center;">Justification du recrutement</p> <p>Il s'agit particulièrement de l'adéquation du recrutement visé avec la politique de l'établissement précisée pour le pays considéré ; par exemple : existence éventuelle d'un accord de coopération faisant état de flux réguliers et récents ; projets nouveaux en cours, etc.</p>	sur 1 point
<p style="text-align: center;">Conditions du recrutement</p> <p>Intensité de la participation effective de l'établissement français aux opérations de recrutement, notamment au travers de partenariats avec des établissements étrangers ; exemples (par ordre décroissant de préférence) : <i>(i)</i> pré-sélection par l'établissement étranger, puis sélection au cours d'une mission de responsables de l'établissement recruteur et formation aboutissant à une bi-diplômation (double-diplôme) ; <i>(ii)</i> <i>idem</i>, mais sélection finale par visioconférence ; <i>(iii)</i> <i>idem</i>, mais sans bi-diplômation ; <i>(iv)</i> candidature retenue sur simple proposition de l'établissement étranger ; <i>(v)</i> sélection par les établissements français par exemple gérée « <i>en ligne</i> », ou à l'occasion de salons ; <i>(vi)</i> candidature « <i>spontanée</i> » de l'étudiant étranger.</p>	sur 5 points
<p style="text-align: center;">Conditions d'accueil réservées aux boursiers EIFFEL et suivi des anciens boursiers</p> <p>Une attention particulière sera portée : - aux aspects logistiques (accueil, logement, soutien social, etc.) ; - au tutorat et à l'enseignement de la langue française organisé par l'établissement et/ou son partenaire étranger (formation préalable) ; - aux actions pour les anciens boursiers Eiffel, s'ajoutant à l'inscription dans l'annuaire des anciens élèves.</p>	sur 2 points
<p style="text-align: center;">Frais de formation</p> <p>Il s'agit des frais éventuellement prévus dans l'établissement (hors droits de scolarité/frais d'inscription dont l'étudiant boursier du gouvernement français est exempté). Une attention particulière sera portée à l'effort financier fait par l'établissement pour exonérer l'étudiant de tout ou partie de ces frais.</p>	sur 2 points
TOTAL	sur 15 points
B. EXCELLENCE DU CANDIDAT (30 points)	
<p style="text-align: center;">Age du candidat</p> <p>Une préférence sera donnée aux candidats les plus jeunes par rapport aux candidats se rapprochant de la limite d'âge prévue pour le programme et/ou ayant un retard manifeste et non justifié dans leurs études.</p>	sur 3 points
<p style="text-align: center;">Résidence de l'étudiant au moment du recrutement</p> <p>Une préférence sera donnée à un candidat recruté dans son pays d'origine et qui ne viendrait pas en France sans une bourse.</p>	sur 2 points
<p style="text-align: center;">Études accomplies</p> <p>Appréciation du caractère logique et justifié des études poursuivies par rapport à un objectif annoncé.</p>	sur 1 point
<p style="text-align: center;">Qualité de la présentation du candidat par l'établissement</p> <p>Clarté et fiabilité de l'ensemble des documents, en particulier officiels, apportés par l'établissement à l'appui de la candidature.</p>	sur 2 points
<p style="text-align: center;">Qualité des résultats des études</p> <p>Analyse des documents officiels attestant de <i>notes</i>, <i>mentions</i>, <i>rangs</i> permettant de situer clairement le candidat dans une échelle de qualité des études et de tenir compte de l'importance de l'<i>effectif de la promotion</i>, ainsi que de la « <i>sélectivité</i> » de l'établissement étranger. Une attention sera portée aux prix et distinctions éventuellement attribués aux candidats.</p>	sur 19 points
<p style="text-align: center;">Projet personnel du candidat</p> <p>Présentation par le candidat d'un projet personnel et professionnel correspondant à sa motivation pour une formation en France et ses objectifs de carrière future.</p>	sur 3 points
TOTAL	sur 30 points

À la note sur 45 points (15 + 30) donnée par les évaluateurs s'ajoute la note « géographique » du MAEE (5 points) portant le total final **sur 50 points**.